

19^{ème} session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Mardi 6 juillet – samedi 10 juillet 2010

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a tenu à Oslo (Norvège) sa session annuelle sur le thème général « L'État de droit : la lutte contre la criminalité transnationale et la corruption ». Le Sénat y était représenté par M. Jean-Marc TODESCHINI (SOC – Moselle), premier vice-président de la délégation française, M. Pierre FAUCHON (UC – Loir-et-Cher) et M. Jean-Pierre PLANCADE (RSDE – Haute-Garonne). L'Assemblée nationale était représentée quant à elle par M. Michel VOISIN, président de la délégation, M. Roland BLUM, M. Jean-Paul LECOQ, M. Thierry MARIANI et M. Alain NERI.

La session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE se tient chaque année dans une ville différente de l'un des États participants de l'OSCE. Elle prévoit des réunions de la commission permanente et des trois commissions générales, des séances plénières, et se clôt par l'élection du Bureau de l'Assemblée pour l'année à venir.

La Commission permanente a adopté le budget de l'Assemblée pour 2011, fondé sur une croissance zéro, pour la deuxième année consécutive. Elle a également renouvelé le mandat du Secrétaire général de l'Assemblée, M. Spencer Oliver, pour cinq années supplémentaires.

Lors de la séance plénière inaugurale, l'Assemblée a entendu le Ministre des Affaires étrangères de la Norvège, M. Jonas Gahr Store, ainsi que le Secrétaire général de l'OSCE, M. Marc Perrin de Brichambaut. Tous deux ont souligné le rôle de l'OSCE comme forum de discussion irremplaçable pour affronter les nouveaux défis sécuritaires de façon collective. Lors de la séance de questions/réponses qui a suivi les allocutions, les parlementaires ont interrogé M. de Brichambaut sur les dernières avancées du processus de Corfou, sur la renégociation en cours du traité sur les forces conventionnelles en Europe, ainsi que sur les perspectives de la tenue d'un sommet de l'OSCE à la fin de l'année.

Les débats de la commission générale des affaires politiques et de sécurité ont porté sur la lutte contre la criminalité organisée. A cet égard, M. Fauchon a regretté que la résolution proposée par le rapporteur ne mentionne pas les avancées de l'Union européenne au regard de la coopération dans la lutte contre ce fléau. Il a donc fait adopter un amendement oral pour combler ce manque. En outre, M. Todeschini a présenté un amendement visant à renforcer le cadre juridique de la lutte contre le financement du terrorisme, adopté à l'unanimité. De surcroît, M. Fauchon était l'auteur d'un projet de résolution sur la nécessaire fermeture du camp de détention de Guantanamo, qui a été adopté avec le soutien de la délégation américaine.

De plus, la commission des affaires politiques a examiné différents projets de résolution, portant notamment sur la situation politique en Moldavie, l'aide au processus de paix au Moyen-Orient et la sécurité nucléaire. M. Todeschini s'est exprimé sur ce dernier sujet, tandis que M. Plancade est intervenu sur la Moldavie. Enfin, M. Plancade a fait adopter un amendement relatif aux missions d'observation électorale, complétant un projet de résolution consacré aux futures priorités de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Le projet de résolution de la commission des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement abordait la criminalité organisée dans sa dimension financière. A cet égard, la délégation française a présenté un amendement visant à renforcer la lutte contre les paradis fiscaux. De plus, la commission a examiné différentes résolutions

portant sur la protection de l'Arctique, la sécurité énergétique, les négociations internationales relatives au changement climatique, la coopération méditerranéenne, le statut d'expert dans les processus décisionnels, la cybercriminalité, et la réalisation des objectifs millénaires du développement. M. Todeschini s'est exprimé sur ce dernier sujet. Il a ainsi déploré les progrès insuffisants réalisés jusque-là, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'aide publique au développement. Il a rappelé que l'investissement dans le développement contribuait in fine au développement économique global de la planète, donc aussi à la sécurité collective. Enfin, il a salué le plan d'action de l'Union européenne en faveur de ces objectifs, adopté en avril 2010.

La commission des droits de l'homme, de la démocratie et des questions humanitaires a centré ses discussions sur les conséquences de la criminalité organisée pour la sécurité des êtres humains, en insistant sur la question de la traite. L'ordre du jour de la commission comprenait aussi l'examen de nombreux points additionnels, portant sur des sujets très variés : l'engagement de l'OSCE en faveur de la liberté de religion et de la séparation entre les communautés religieuses et l'État, la protection des journalistes d'investigation, les minorités nationales dans les relations interétatiques, l'interdiction de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle et les perspectives d'abolition de la peine de mort dans l'ensemble des États de l'OSCE. M. Todeschini s'est exprimé sur ce dernier sujet. Il a tout d'abord rappelé que la délégation française avait fait adopter en 2001 une résolution sur ce thème. De plus, il s'est félicité des progrès de la « marche abolitionniste », tout en déplorant que les États-Unis et la Biélorussie, pays de l'OSCE, persistent à appliquer la peine de mort. Il a donc plaidé pour que l'OSCE s'engage dans ce combat, relevant qu'elle pourrait l'ériger en priorité en 2011.

La dernière séance plénière de la session était consacrée à l'examen de deux résolutions : la situation au Kirghizstan et le renforcement de la participation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE au processus de Corfou sur la sécurité en Europe.

Au cours de l'élection du nouveau bureau de l'Assemblée, M. Roland Blum a été réélu président de la commission des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement à l'unanimité. En outre, l'Assemblée a élu son nouveau président pour une année renouvelable : M. Petros Efthymiou, membre de la délégation grecque.